



Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

Pays d'Epernay, Terres de Champagne

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région approuvé le 17 décembre 2020 par la Région lors de la séance plénière (délibération n°20SP-2065) et signé le 30 mars 2021 par l'État et la Région.
- et le protocole d'engagement du Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique du Pays d'Epernay, Terres de Champagne, signé le 13 août 2021.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
 - Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
 - Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

 - **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE**
(avec bilan écologique, solution fondée sur la nature).
 - **COHÉSION territoriale et coopérations**
(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs..., coopération entre territoires et lutte contre l'artificialisation)
 - **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation, bioéconomie...)
- et 3 sujets transversaux :
- le déploiement des usages du numérique
 - les synergies inter-territoires et interrégionales
 - les dynamiques transfrontalières
- Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
 - Au niveau infrarégional : Documents d'aménagement et d'urbanisme (SRADDET/SCoT/PLH/PLU), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)...

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, le Premier ministre a annoncé le 3 septembre 2020 le lancement du plan France Relance. D'un montant exceptionnel de 100 milliards d'euros, dont 40 milliards d'euros financés par l'Union européenne, il se déploie autour de trois volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan représente la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Il propose des mesures concrètes et à destination de tous : particuliers, entreprises, collectivités et administrations.

Les aides versées au titre du plan France relance sur le territoire du Pays d'Épernay, Terres de Champagne portent sur plus de 178 opérations subventionnées, pour un montant global de 7,2 M€ (estimation au 1er octobre 2021). Le recensement des aides versées au titre du plan France relance sur le territoire du Pays d'Épernay, Terres de Champagne figure [en annexe 1](#).

Sont également agrégées [en annexe 2](#) les montants des aides d'Etat pour la rénovation thermique des bâtiments, Plan de Relance et ANAH confondus, pour un total de près de 6M€ (OPAH-RU à Épernay depuis le 20 août 2020 pour un montant prévisionnel de subventions de l'ANAH de 1 493 000 € et en 2020-2021, un investissement total de l'Etat pour la rénovation thermique des bâtiments de 4 384 911 €).

2. Portée et contenu du Pacte du Pays d'Épernay, Terres de Champagne

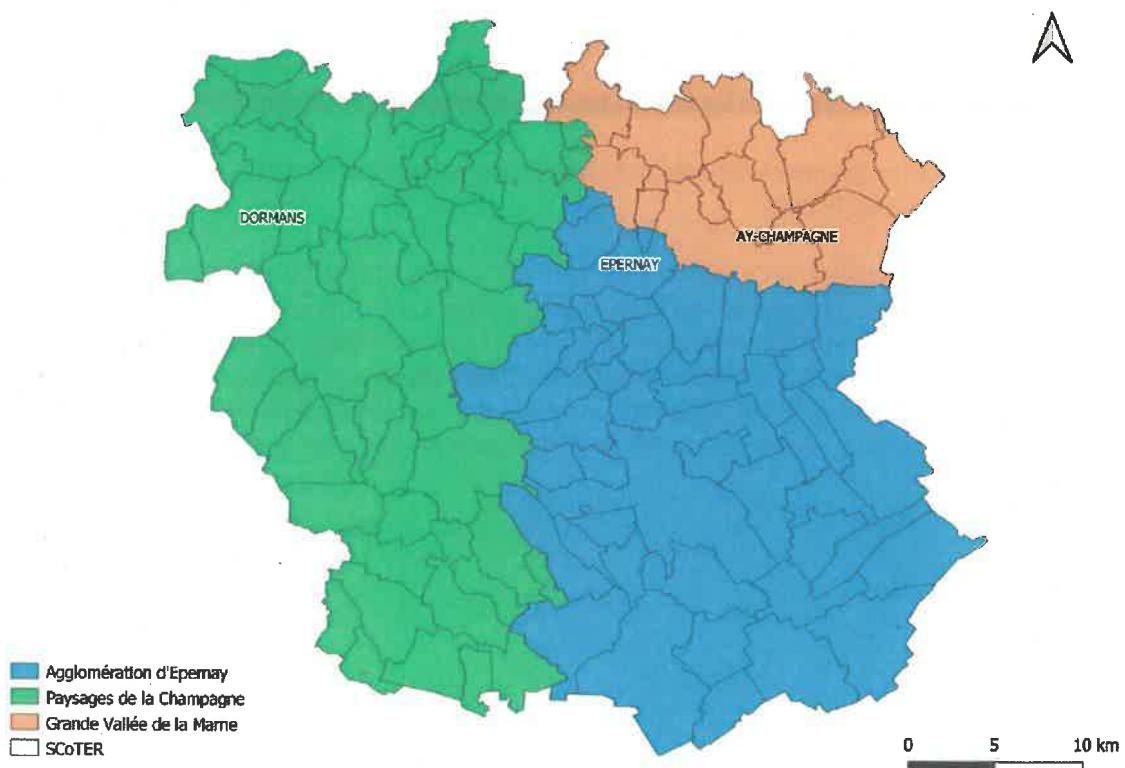
Le document ainsi que ses annexes sont nécessairement évolutifs. Les projets sont enrichis au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.

- **Périmètre géographique de contractualisation**

Le Pacte couvre donc le(s) EPCI : Épernay agglo Champagne, les communautés de communes des Paysages de la Champagne et de la Grande Vallée de la Marne

Formant le cas échéant le Pays/PETR : Pays d'Épernay, Terres de Champagne

Ce périmètre regroupe 114 communes pour une population de 83 246 habitants.



- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

Contrats de référence intégré dans le PTRTE :

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du PTRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours, qui ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Ainsi, dans le prolongement du contrat de Ruralité engagé à l'échelle du PETR du Pays d'Epernay, Terres de Champagne et du programme Territoires Energie Positive pour la Croissance Verte porté par le PETR du Pays d'Epernay, Terres de Champagne, sont notamment recensés par les signataires les actions telles que listées dans l'[annexe 3](#)

Le PETR pilote également actuellement une étude pré-opérationnelle d'OPAH en partenariat avec la CCGVM et la CCPC

Enfin, les collectivités ont répondu à de multiples appels à projets notamment, sur la sobriété foncière engagés par Epernay Agglo Champagne pour 3 ans, Trame verte et bleue PETR, Filière bas niveau d'intrants (Epernay Agglo Champagne), Pole d'échange multimodal (Epernay Agglo Champagne), Fonds Friches (Epernay), Eau et Climat (Epernay Agglo Champagne /CC Grande Vallée de la marne/AESN), dispositif « continuités cyclables » (Epernay Agglo Champagne lauréate en 2020) ainsi que les AAP et AMI à venir en lien avec la transition écologique et énergétique.

Stratégie de développement du territoire

Au sein d'un « pôle métropolitain » autour de Reims, le Pays d'Épernay Terres de Champagne affirme une triple vocation :

1. Cœur de la région du champagne dans sa dimension productive innovante (« cluster » et/ou « pôle de compétitivité », marque de territoire),

Le territoire affirme l'ambition de se positionner comme la référence européenne en matière de vigne et de vin et comme espace d'excellence en cohérence avec l'image de luxe liée à nos productions, en utilisant le levier que constitue l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

C'est une opportunité pour tout le territoire à la fois comme point d'appui et reconnaissance du cœur du champagne que nous sommes, ...mais aussi parce que la Valeur Universelle Exceptionnelle reconnue par l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO intègre des savoir-faire historiques dans lesquels l'ensemble du territoire peut se reconnaître.

2. Interface avec l'Île-de-France pour laquelle la question de la qualité et de l'image du territoire est un facteur d'accroche essentiel,
3. Vecteur de lien et d'irrigation entre les pôles urbains grâce à une ruralité dynamique tant sur le plan économique que résidentiel.

La stratégie portée par le P.A.D.D constitue un élément central du projet de charte de développement du Pays d'Épernay. Elle s'articulera avec la future Charte du PNR de la Montagne de Reims afin de donner au territoire plus de capacité à agir au renforcement de la lisibilité de son image et à son attractivité.

En y inscrivant l'ensemble des projets portés par le PETR du Pays d'Épernay, Terres de Champagne ainsi que par les EPCI et les communes qui le composent, lesquels poursuivront l'ambition de servir les 3 objectifs stratégiques du projet d'aménagement et de développement du territoire suivantes :

1. Faire converger les objectifs d'adaptations au changement climatique et les politiques environnementales avec une valorisation patrimoniale durable,
2. Programmer et spatialiser les objectifs de développement pour valoriser les atouts de chaque espace et renforcer l'unité du pays,
3. Articuler avec l'armature urbaine les objectifs de gestion des mobilités physiques et virtuelles, et de développement des équipements

Et répondant aux trois orientations stratégiques ainsi énoncées :

- La Transition énergétique et écologique
- La cohésion territoriale et coopérations (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- L'économie plurielle ancrée dans les territoires (de proximité, productive, relocalisation...)

La phase d'élaboration du SCOT a donné lieu à l'établissement d'un diagnostic et d'un état initial de l'environnement dont l'objectif est de disposer d'une base commune de compréhension, d'un regard partagé sur le mode de fonctionnement du territoire et la manifestation des tendances à l'œuvre.

Ce document comprend une partie transversale qui analyse, synthétise, confronte les différents enjeux identifiés sur le territoire du SCOT afin d'en déterminer le potentiel et les leviers de développement à horizon 20 ans. (Des fiches thématiques du diagnostic fournissent, pour l'ensemble des sujets et des thématiques de compétence du SCOT des données chiffrées, des analyses contextualisées et spatialisées, des indicateurs complets. Cf. diagnostic du SCOTER).

L'évaluation environnementale a été mise en œuvre tout au long de l'élaboration du SCoT pour être dans une logique de valorisation de l'environnement et d'évitement des impacts plutôt que de leur compensation (des indicateurs sont définis pour suivre la mise en œuvre du SCOT et une nouvelle évaluation devra être réalisée au plus tard 6 ans après son approbation, soit 2024).

D'ici là, les éléments contenus dans le Plan Climat Air Énergie Territorial établi par Epernay Agglo Champagne (donc sur une partie du territoire) se base sur 5 axes forts : la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Le SCOTER/PETR n'a pas vocation à porter seul toutes les actions mais à partager avec les communautés membres les actions à conduire à cette échelle en lien avec les échelles supra et infra-territoriales

Cette élaboration du SCoT et l'évaluation environnementale s'étendant sur plusieurs années, un volet d'actualisation a été conduit par le PETR pour, au-delà d'apporter de nouveaux chiffres, répondre aux questions suivantes :

- Les chiffres plus récents confirment-ils ou infirment-ils les analyses du diagnostic initial, dans les grands thèmes d'analyse (démographie, population active, logement, emplois...) ?
- Montrent-ils une « trajectoire territoriale » différente de celle qui avait été analysée ?

De plus, le périmètre ayant évolué entre le diagnostic initial et cette actualisation, les chiffres entre les deux documents sont à relativiser car difficilement comparables.

Les enjeux soulevés par le diagnostic initial et sur lesquels s'appuie le projet du SCoT sont donc encore plus que jamais d'actualité (cf. [annexe 4 : analyse AFOM, PETR](#)), pour inverser les tendances démographiques, économiques et écologiques à l'œuvre, et pour que le territoire d'Epernay et sa Région réenclenche une phase de croissance, dynamique.

- Les ambitions relevées au sein du SCoT témoignent de la volonté forte des élus de ne pas subir les évolutions actuelles, sinon d'agir pour dessiner un territoire attractif, aussi bien en termes résidentiels qu'économiques tout en intégrant la nécessaire transition écologique. Le projet de territoire, partagé par l'ensemble du SCoT, et l'ensemble des actions qui en découlent sont un levier pour mettre en œuvre ces ambitions, fortes mais nécessaires, pour que le territoire trouve un nouvel élan et affirme sa place et ses spécificités au sein de la région Grand Est.

- **Le vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme sont établis autour des priorités suivantes :**
- **En matière de conversion écologique :**
 - a. Par la rénovation énergétique
 - b. Par la prévention et préservation de la biodiversité et la lutte contre l'artificialisation
 - c. Par l'économie circulaire et les circuits courts
 - d. Par les infrastructures et mobilités vertes
 - e. Par l'innovation pour la transition écologique
 - f. Par des solutions fondées sur la Nature
- **En matière de compétitivité**
 - a. Par l'accompagnement des entreprises
 - b. Par la transformation numérique des territoires
 - c. Par le développement d'énergies adaptées au territoire
 - d. Par la bioéconomie
- **En matière de cohésion**
 - a. Par le soutien à la formation professionnelle
 - b. Par l'inclusion numérique
 - c. Par l'accélération des dynamiques territoriales et de la contractualisation,
 - d. Par le soutien au commerce et à l'artisanat

Les collectivités contractantes étant déjà dotées d'un projet de territoire formalisé au travers d'une précédente contractualisation (portée par le SCOTER), celui-ci sert de socle à l'élaboration du Pacte.

Ainsi le projet de territoire exprimant la vision stratégique du territoire, la matrice territoriale (ci-dessous) précise la manière dont les signataires s'inscrivent dans les grandes transitions (démographique, écologique, numérique et productive) à l'œuvre dans le territoire.

Le projet de territoire est évolutif : élaboré localement et collectivement, il sera mis à jour aussi régulièrement que le partenariat local le jugera pertinent.

Cf. annexe 5

La signature du PTRTE par l'État, la Région et le Département ne vaut pas soutien financier ou appui systématique en ingénierie pour les projets qui y sont listés. Ces derniers demeurent soumis aux procédures particulières et aux critères d'éligibilités propres à chaque partenaire, appréciés à la date du dépôt de la demande.

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire a identifié le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
 2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
 3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.
 - **Zoom sur la transition écologique** : le pacte accompagne les collectivités dans leur projet de territoire vers un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Les projets portés dans ce cadre devront s'inscrire en conformité avec les orientations de l'Etat et de la Région en faveur de la transition écologique, qu'il s'agisse notamment de la lutte contre l'artificialisation des sols, de l'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, du développement des mobilités douces, de la rénovation énergétique des bâtiments, du développement de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, ou encore de la promotion des énergies renouvelables. Les projets sollicitant un soutien public feront l'objet d'un examen attentif quant à leur empreinte carbone et à leurs impacts sur la biodiversité conformément aux engagements de la France. Ils devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels.

Ainsi, l'analyse établie par le Plan Climat Air Energie Territorial - Evaluation environnementale stratégique des plans et programmes déjà en place sur le territoire (Plan Climat Air Energie Régional Champagne Ardenne, le Schéma de Cohérence Territoriale d'Epernay et sa Région), ne révèle qu'aucune des mesures envisagées par la stratégie du PCAET n'entre en conflit avec les stratégies de ces documents et n'empêche d'autres acteurs de compléter ses efforts.

Les projets qui ne seront pas reconnus comme étant prioritaires dans le cadre du PTRTE pourront malgré tout solliciter une ou des subventions, auprès de l'Etat et des autres collectivités territoriales.

Lors de sa mise en œuvre, un protocole financier annuel sera annexé au présent PTRTE qui précisera les contributions éventuelles de l'Etat et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions. L'Etat s'engage, au travers du PTRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes de financement disponibles (FNADT, DETR, DSIL, DSIL « relance », DSIL « rénovation thermique ») dans une logique intégratrice et de subsidiarité.

4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
 - Identifier un référent technique.
 - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
 - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de l'État :**
 - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
 - Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats et projets pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements du Département :**
 - Participer à la démarche PTRTE initiée par l'Etat et la Région Grand Est, et être facilitateur pour son élaboration, son suivi et son actualisation,
 - Accompagner le déploiement de la stratégie du territoire dans les domaines relevant des compétences départementales tels que la Solidarité des Hommes et des Territoires, l'Aménagement, les Routes, l'Education, le Sport, la Culture, les Loisirs et le Tourisme, ... en mobilisant les services concernés,
 - Faciliter, en coordination avec l'ensemble des partenaires, la recherche et l'optimisation des financements des opérations inscrites au Pacte,
 - Soutenir dans la limite de ses possibilités financières et réglementaires, les actions et projets qui sont en adéquation avec ses cadres d'intervention classiques (Guide du Partenariat, Guide du Soutien aux Projets et Initiatives) ou stratégiques (orientations politiques, opérations exceptionnelles, ...).

• Les contacts techniques du PTRTE

Territoire	Département	Région	Etat
Patricia DELAMARLIERE CCGVM Yannick FLEURY PETR Laurent LEEMANS EAC Hélène SAUVEGRAIN CCPC	Alice DIERS Karine MOUSSE Alexa WADLOW	Pierrick LOZE Didier EXBRAYAT Stéphane PERREAU	Morgan BOUCHER Claire CHAFFANJON Kévin GRAS Florence BORGNIET

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Un comité de pilotage est mis en place, sous la coprésidence du Préfet et du Président de la Région. Il associe le Président du Conseil départemental de la Marne, les Présidents du PETR et des communautés membres. Des comités thématiques chargés de préparer les différents axes et programmes opérationnels du PTRTE, pourront être réunis en amont. Ils seront constitués, après l'accord du comité de pilotage.

La mise en œuvre du plan d'actions nécessite la contribution des acteurs du territoire. Les partenaires du pacte s'accordent sur la mobilisation de ces acteurs que les collectivités porteuses pourront solliciter dans les phases d'élaboration des fiches actions au regard des compétences spécifiques.

Composition du comité de pacte

Etat : Préfet de Département ou son représentant

Région : Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région

Département : le Président du Conseil départemental ou son représentant

EPCI(s) :

PETR Pays d'Epernay, Terres de Champagne représenté par sa Présidente Martine BOUTILLAT ou son représentant

Epernay Agglo Champagne, représentée par son Président F. LEROY ou son représentant

CC des Paysages de la Champagne, représentée par son Président Régis COUTANT ou son représentant

CC de la Grande Vallée de la Marne, représentée par son Président Dominique LEVEQUE ou son représentant

Autres (le cas échéant) : opérateurs, force vive du territoire, financeurs...

Le comité de pilotage définit les critères de suivi et d'évaluation du PTRTE et évalue l'avancement du contrat et de son exécution. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun par les signataires, qui permettront d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale. Le comité de pilotage procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le rythme des réunions sera semestriel. Le comité de pilotage pourra se réunir selon une périodicité plus courte en fonction de l'avancement des projets et en tant que de besoin. La mise en cohérence et la mutualisation des dispositifs de financements, concernant les autres dispositifs d'intervention seront assurées par le comité de pilotage.

Suivi et évaluation

Le comité de pilotage du contrat, défini ci-avant, assure le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat. Un tableau de bord du plan d'actions est élaboré et tenu à jour par les porteurs du pacte.

Fait en 7 exemplaires à Châlons-en-Champagne, le 20/12/2021.

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Épernay Terres de Champagne

Cette page de signature sera annexée à la version définitive du protocole

Pierre NGAHANE
Préfet de la Marne

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Épernay Terres de Champagne

Cette page de signature sera annexée à la version définitive du protocole

17 DEC. 2021

Jean ROTTNER
Président de la Région Grand Est



Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Épernay Terres de Champagne

Cette page de signature sera annexée à la version définitive du protocole



Christian BRUYEN
Président du Département de la Marne

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Epernay Terres de Champagne

Cette page de signature sera annexée à la version définitive du protocole

fait à Epernay, le 20 décembre 2021

Martine BOUTILLAT
Présidente

**PETR du Pays d'Epernay,
Terres de Champagne**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Martine BOUTILLAT", with a long horizontal line extending from the end of the signature.

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Epernay Terres de Champagne

Cette page de signature sera annexée à la version définitive du protocole



F. LEROY

Franck LEROY
Président

Communauté d'agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Maire d'Epernay

Fait à EPERNAY le 20/12/2021

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Epernay Terres de Champagne

A Dormans, le 20 décembre 2021



Régis COUTANT
Président

Communauté de Communes
Des Paysages de la Champagne

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
du Pays d'Epernay Terres de Champagne

Cette page de signature sera annexée à la version définitive du protocole

Fait à Aÿ-Champagne
le 20/10/2021
Dominique LEVEQUE Président



Communauté de Communes
De la Grande Vallée de la Marne
Maire d'Aÿ-Champagne

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau de recensement des aides France Relance versées sur le territoire du PETR au 1/10/2021

N° d'ordre	Commune	Catégorie de candidat*	Entreprise / structure	AAP	Projet	Coût de l'invest.	Subv. Ddée	Taux de subv. Ddé	Sub. Accordée
2	Orbais L'Abbaye	E	SA SCDC	Soutien à l'investiss. Industriel dans les territ.		1600000,00 €	800000,00 €	50%	650000,00 €
3	Epernay	E	DUGUIT TECHNOLOGIES	Soutien à l'investiss. Industriel dans les territ.		1507000,00 €	752000,00 €	50%	650000,00 €
7	Epernay	SE	Gendarmerie	Financement de projets de rénovation de bât. De l'Etat	Remplacement des chaudières de la caserne (partie logements) par des équipements – énergivores	33600,00 €	33600,00 €	100%	33600,00 €
8	Epernay	SE	Sous-préfecture	Financement de projets de rénovation de bât. De l'Etat	Achat & installation d'1 borne de recharge électrique	10000,00 €	10000,00 €	100%	10000,00 €
9	Epernay	SE	DDFIP	Financement de projets de rénovation de bât. De l'Etat	Acquisition de nouvelles chaudières à condensation de 225 KW + végétalisa° du toit terrasse	210600,00 €	210600,00 €	100%	210600,00 €
10	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Coulée verte - 3e tranche	1076000,00 €	430400,00 €	40%	430400,00 €
11	Montmirail	CT	Commune de Montmirail	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Réfection de l'église de l'Echelle-le-Franc	203500,00 €	81400,00 €	40%	81400,00 €
12	Epernay	EPCI	CA d'Epernay	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Création d'un bassin de tamponnement de 250 m³ et redimensionnement du poste de refoulement à La Goësse	435000,00 €	87000,00 €	20%	87000,00 €
13	Pierry	EPCI	CA d'Epernay	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Travaux de renouvellement du réseau d'eaux unitaires rue J. Jaurès	383535,00 €	88932,00 €	23%	88932,00 €
14	Mardeuil	E	MECA MARNE	Industrie du futur		224400,00 €	89760,00 €	40%	89760,00 €
15	Mardeuil	E	OENO CONCEPT	Industrie du futur		39438,00 €	15775,00 €	40%	15775,00 €
19	Champillon	E	CHAYOUX	Industrie du futur		14659,00 €	5864,00 €	40%	5864,00 €
21	Epernay	E	VIRAX	Industrie du futur		382395,00 €	152958,00 €	40%	152958,00 €
22	Epernay	E	SOYEUX GROUP	Industrie du futur		126400,00 €	50560,00 €	40%	50560,00 €
23	Epernay	E	MAISON BURTIN	Industrie du futur		306279,00 €	61256,00 €	20%	61256,00 €
24	Mardeuil	E	LUIGI LATELLA	Industrie du futur		124315,00 €	24863,00 €	20%	24863,00 €
25	Champlat-et-Boujacourt	E	CHOPIN SAS	Industrie du futur		1089920,00 €	217984,00 €	20%	217984,00 €
26	Chouilly	CT	Commune de Chouilly	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Extension du bâtiment périscolaire ; isolation phonique et thermique	142470,00 €	56988,00 €	40%	56988,00 €
27	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Acquisition de véhicules électriques et de bornes de recharge	320817,00 €	128327,00 €	40%	128327,00 €
28	Aÿ-Champagne	CT	Commune d'Aÿ-Champagne	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Remplacement de la chaudière murale du CCAS	9479,00 €	2844,00 €	30%	2844,00 €
29	Magenta	CT	Commune de Magenta	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Aménagement de la section 2 d'une promenade en bord de Marne	226104,00 €	45221,00 €	20%	45221,00 €
30	Le-Mesnil-sur-Oger	CT	Commune de Le-Mesnil-sur-Oger	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Remplacement de la chaudière de la mairie par une pompe à chaleur réversible	20500,00 €	8200,00 €	40%	8200,00 €
31	Blancs-Coteaux	CT	Commune de Blancs-Coteaux	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Aménagement d'1 voie douce en jonction des communes déléguées de Vertus et Voipreux	61872,00 €	24748,00 €	40%	24748,00 €
32		EPCI	CC de la Gde Vallée de la Marne	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Remplacement des lampes sur le territoire communautaire	245115,00 €	49023,00 €	20%	49023,00 €
33	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Restaura° des menuiseries de l'ex orangerie de l'hôtel	186210,00 €	74484,00 €	40%	74484,00 €

					de ville – 1ère phase de la future maison des projets			
35	Fleury-la-Rivière	CT	Commune de Fleury-la-Rivière	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Travaux de rénovation thermique et de réhabilitation de la toiture de la mairie	29802,00 €	11921,00 €	40% 11921,00 €
36	St-Martin-d'Ablois	CT	Commune de St-Martin-d'Ablois	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Aménagement d'1 voie douce, avenue de Paris vers le centre-ville – 1ère tranche	55166,00 €	22066,00 €	40% 22066,00 €
37	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Aménagement de 3 pistes cyclables	58391,00 €	23356,00 €	40% 23356,00 €
39	Aÿ-Champagne	EPCI	CC de la Gde Vallée de la Marne	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes électriques de l'église St-Brice d'Aÿ	35077,00 €	12226,00 €	35% 12226,00 €
40	Epernay	EPCI	CA d'Epernay	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Travaux de renouvellement du réseau d'eaux unitaires - rue Gambetta en Epernay	197245,00 €	39449,00 €	20% 39449,00 €
41	Epernay	EP	CH Auban-Moët d'Epernay	Sécur de la santé				269456,00 €
43	Epernay	E	Clinique d'Epernay	Sécur de la santé				43300,00 €
44	Epernay	E	Maison de convalescence Ste-Marthe	Sécur de la santé				32406,00 €
45	Champillon	E	ROYAL CHAMPAGNE	Tremplin pour la transition écologique		6250,00 €	5000,00 €	80% 5000,00 €
46	Dizy	A	ENRESO 51	Réemploi	Dvpt de la ressourcerie Récup'R ; 620 t récupérés / an	599850,00 €	382760,00 €	64% 382760,00 €
47	Avize	CT	Commune d'Avize	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° thermique de la salle des fêtes	604764,00 €	241906,00 €	40% 241906,00 €
48	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° énergétique du gymnase Beethoven	160530,00 €	64212,00 €	40% 64212,00 €
49	Aÿ-Champagne	CT	Commune d'Aÿ-Champagne	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° énergétique des bât. Communaux	313000,00 €	125200,00 €	40% 125200,00 €
50	Champlat-et-Boujacourt	CT	Commune de Champlat-et-Boujacourt	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° énergétique de la mairie et du logt communal	134268,00 €	53707,00 €	40% 53707,00 €
51	Orbais L'Abbaye	CT	Commune d'Orbais-L'Abbaye	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° énergétique du bât. Communal « les Séquoias »	64596,00 €	25836,00 €	40% 25836,00 €
52	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL 2021 – rénovation thermique	Remplacement des chaudières du CSC « La Ferme de l'hôpital » et de l'école élémentaire M. Dormoy	108333,00 €	43333,00 €	40% 43333,00 €
53	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° énergétique de l'école maternelle Saintoge	290000,00 €	116000,00 €	40% 116000,00 €
54	Mareuil-en-Brie	CT	Commune de Mareuil-en-Brie	DSIL 2021 – rénovation thermique	Install° de chauffage aérothermique ds les lofts communaux	44066,00 €	17626,00 €	40% 17626,00 €
55	Villeneuve-Renneville-Chevigny	CT	Commune de Villeneuve-Renneville-Chevigny	DSIL 2021 – rénovation thermique	Foyer rural : réhabilit°, isolat° et rénova° thermique	166670,00 €	66666,00 €	40% 66666,00 €
58		EPCI	CC de la Gde Vallée de la Marne	DSIL 2021 – rénovation thermique	Remplacement de lampes à vapeur de mercure par des Led	263812,00 €	105525,00 €	40% 105525,00 €
59	Ambonnay	CT	Commune d'Ambonnay	DSIL 2021 – rénovation thermique	Install° de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle St-Eloi	106184,00 €	42474,00 €	40% 42474,00 €
60	Epernay	CT	Commune d'Epernay	DSIL 2021 – rénovation thermique	Réfection des toitures de l'école maternelle Belle Noue et du dojo : pose de panneaux photovoltaïques	148750,00 €	59500,00 €	40% 59500,00 €
61	Ambonnay	CT	Commune d'Ambonnay	DSIL 2021 – rénovation thermique	Réfection / isolat° de la toiture du logt communal	16718,00 €	6687,00 €	40% 6687,00 €
63	Bouzy	CT	Commune de Bouzy	DSIL 2021 – rénovation thermique	Automatisat° des chaufferies des écoles élémentaire et maternelle	16512,00 €	6605,00 €	40% 6605,00 €
65	Mareuil-en-Brie	CT	Commune de Mareuil-en-Brie	DSIL 2021 – rénovation thermique	Install° de panneaux photovoltaïques sur le toit du bât. Des agents communaux	51323,00 €	20529,00 €	40% 20529,00 €
67	Suizy-le-	CT	Commune de	DSIL 2021 – rénovation	Travaux de toiture et	50142,00 €	20057,00 €	40% 20057,00 €

	Franc		Suizy-le-Franc	thermique	changement de menuiseries à la mairie				
68	Epernay	CT	CD 51	DSID 2021 – rénova° thermique	Améliora° de la thermie du gymnase du collège Terres Rouges	183333,00 €	110000,00 €	60%	110000,00 €
69	Epernay	CT	CD 51	DSID 2021 – rénova° thermique	Isola° de la toiture - terrasse de la demi-pension – collège J. Monnet	60000,00 €	36000,00 €	60%	36000,00 €
70	Dizy	CT	CD 51	DSID 2021 – rénova° thermique	Remplacement de la toiture – centre routier déptal	66900,00 €	26760,00 €	40%	26760,00 €
75	Oeuilly	E	CHATELAIN ENVIRONNEMENT	Tri et recyclage des déchets du BTP		339000,00 €			
76	Epernay	EPCI	CA d'Epernay	FITN 7 – axe 3 – volet 1	Gestion électronique des documents au sein de l'EPCI – phase 1	75676,00 €	45405,00 €	60%	45405,00 €
77	Epernay	EPCI	CA d'Epernay	Recyclage foncier des friches	Réaménagement du site des Berges de Marne	47689145,00 €	1200000,00 €	3%	870000,00 €
78	Dormans	E	FINEGA	Industrie du futur		3363535,00 €	672707,00 €	20%	672707,00 €
79	Aÿ-Champagne	E	CHAMPAGNE BOLLINGER	Soutien à l'investiss. Industriel dans les territ.		10671511,00 €	1800000,00 €	17%	200000,00 €
80	Epernay	CT	Commune d'Epernay	Aide à la relance de la construction durable	1 permis de construire bénéficiaire				11,00 €
84	Loisy-en-Brie	E	GRIFFAUT MENUISERIE	Industrie du futur		111200,00 €	44480,00 €	40%	44480,00 €
86	Dizy	E	NEW ROYAL D'ASIE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
87	Epernay	E	TEMG	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
88	Epernay	E	AUTO-ECOLE DES COTEAUX	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
89	Dormans	E	TOP BEAUTE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
90	Avize	E	LES AVISES	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
91	St-Martin-d'Ablois	E	LES SOURCES	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
92	Hautvillers	E	BORD CECILE BEATRICE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
94	Hautvillers	E	CHAMPGNE JP BOSSER	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
95	Epernay	E	WALAS ROMAIN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
96	La-Neuville-aux-Larris	E	SASU BISTR'O LARRIS	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
97	Blancs-Coteaux	E	SOCIETE CIVILE DOYARD PBMM	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
99	Mardeuil	E	JIM ALBERT ET FILLE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
100	La-Neuville-aux-Larris	E	SASU BISTR'O LARRIS	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
101	Châtillon-sur-Marne	E	EURL L'INSTANT UNIQUE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
102	Aÿ-Champagne	E	WALAS AURELIEN ROMAIN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
103	Dizy	E	GESTIOTEL EPERNAY	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
104	Mardeuil	E	MAHANA	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
105	Clamanges	E	VANNIER COULMIER VALERIE CHRISTIANNE JOELLE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
108	Oiry	E	BE HAPPY ZEN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
109	Epernay	E	SARL MATANASOAH	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
110	Montmirail	E	O.DELAHAIE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €
111	Villevenard	E	JACQUESSON VALERIE ANDREE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME	500,00 €			500,00 €

112	Magenta	E	PERLE BIO	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
114	Epernay	E	NGUYEN OUDOT VALERIE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
115	Epernay	E	KLAUS DIMITRI MICHEL IGOR	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
117	Dormans	E	LMJC SPORT	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
118	Epernay	E	HEMAJ	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
119	Damery	E	CASTERS LIEBART	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
120	Epernay	E	COURTAILLER SANDIE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
122	Aÿ-Champagne	E	AUTO ECOLE CONTACT	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
123	Courjeonnet	E	CHERE-HENRIET	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
124	Epernay	E	IMAGESINAIR PRODUCTIONS	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
125	Pierry	E	MONT MONT-DEBOSSU FREDERIC HENRI JEAN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
127	Bouzy	E	HENRY	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
128	Le-Mesnil-sur-Oger	E	SA RELAX INSTITUT	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
129	Mareuil-en-Brie	E	JACQUEMAIN LE BIHAN KATTY	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
130	Ambonnay	E	BLANC SEBASTIEN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
131	Cramant	E	FOISSY	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
132	Le-Mesnil-sur-Oger	E	LAVOST PIERRE-ALEXANDRE MICHEL ANDRE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
133	Champvoisy	E	MAHE GWENAEEL JEAN JACQUES	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
135	Avize	E	MILET FREDERIC	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
139	Ambonnay	E	ROGIER SIMON NICOLAS JEAN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
140	Epernay	E	KLEIN-BONET ANGELIQUE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
142	Ste-Gemme	E	ROBERT JEROME CHRISTOPHE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
143	Fleury-la-Rivière	E	DEMIERE RACHELLE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
145	Epernay	E	GARD LAURIE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
149	Epernay	E	LA TABLE KOBUS	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
152	Venteuil	E	EARL MIGNON BOULARD	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
153	Chouilly	E	ALBERT SEBASTIEN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
154	Brugny-Vaudancourt	E	SCEV DESLOOVERE-PIENNE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
155	Epernay	E	VINOTILUS	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
156	Epernay	E	MS ASSOCIES	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
157	Verneuil	E	E.A.R.L. GODARD-ROGER	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
158	Cormoyeux	E	VAUTRIN	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
159	Pierry	E	RABOIT PHILIPPE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
160	Le-Mesnil-sur-Oger	E	ROULOT STEPHANIE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
161	Aÿ-Champagne	E	JHP	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €

163	Boursault	E	EARL CLAUDE MICHEZ	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
164	Aÿ-Champagne	E	FLINIAUX RICHARD NADEGE JOSETTE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
165	Avenay-Val-d'Or	E	SAS LE CHALUTIER	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
166	Aÿ-Champagne	E	WINALIST	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
167	Epernay	E	PERMIS EN POCHE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
168	Vinay	E	SARL JEAN DIOT	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
169	Nanteuil-la-Forêt	E	CABANES DE LA PRESLE	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
170	Romery	E	FAMILLE VINCENT GOBERT	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
171	Montmort-Lucy	E	KLARIS	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
173	Monthelon	E	ADELAIDE NOEL	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500,00 €		500,00 €
175	Dizy	CT	Commune de Dizy	FITN 7 – axe 3 – volet 1	Refonte du site internet communal	13000,00 €	10400,00 €	80%	10400,00 €
178		EPCI	CA d'Epernay	FITN 7 – axe 3 – volet 1	Refonte du site internet intercommunal + d'Epernay	33672,00 €	26938,00 €	80%	26938,00 €
179	Epernay	CT	Commune d'Epernay	FITN 7 – axe 3 – volet 1	Etude sur les outils numériques de la ville	80000,00 €	10000,00 €	12,5 %	10000,00 €

Total des aides « France Relance »

7 214 791,00 €

Catégorie de candidat*

E : entreprise

A : association

SI : syndicat intercommunal

SE : service de l'État

EP : établ. Publ.

P : particuliers

CT : collectivité territ.

EPCI : établ. Publ. De coopéra° interco.

ANNEXE 2

Montants des aides d'Etat pour la rénovation thermiques des bâtiments (Plan de Relance et ANAH)

D'une part, une OPAH-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est en cours à Epernay depuis le 20 août 2020 avec des objectifs pour la période de l'OPAH-RU d'intervention sur 125 logements pour un montant prévisionnel de subventions de l'ANAH de 1 493 000€.

D'autre part, en 2020-2021, l'investissement total de l'Etat pour la rénovation thermique des bâtiments à l'échelle du Pays d'Epernay représente 4 384 911 € réparti comme suit :

1) Concernant le volet plan de relance du logement locatif social, un projet sur Epernay a été retenu au sein du quartier Belle Noue porté par Plurial Novilia pour la rénovation de 6 immeubles pour 75 logements représentant une subvention de 825 000€.

2) Concernant le rythme de dépôt des dossiers liés à des projets de rénovation thermique des logements privés, les informations suivantes peuvent être transmises :

- Pour l'année 2020

- pour le programme MaPrimRénov (dossiers instruits au niveau national), ce sont pour la CA d'Epernay 75 dossiers qui ont été engagés pour un montant de subvention de 276 467 €, 25 dossiers pour la CC GVM pour un montant de subvention de 67 400€ et 48 dossiers pour la CC PDC pour un montant de subvention de 203 399€. Soit un total de 148 dossiers pour 547 266€.

- pour le programme Habiter Mieux (dossiers instruits par la DDT et concernant des bouquets de travaux), ce sont pour la CA d'Epernay 35 dossiers qui ont été engagés pour un montant de subvention de 249 834 €, 7 dossiers pour la CC GVM pour un montant de subvention de 62 278€ et 10 dossiers pour la CC PDC pour un montant de subvention de 62 253€. Soit un total de 52 dossiers pour 374 365€.

- Pour l'année 2021 (données au 19/11)

- pour le programme MaPrimRénov (dossiers instruits au niveau national), ce sont pour la CA d'Epernay 353 dossiers qui ont été engagés pour un montant de subvention de 1 003 515 €, 102 dossiers pour la CC GVM pour un montant de subvention de 256 712€ et 230 dossiers pour la CC PDC pour un montant de subvention de 826 403€. Soit un total de 685 dossiers pour 2 086 630€.

- pour le programme Habiter Mieux (dossiers instruits par la DDT et concernant des bouquets de travaux), ce sont pour la CA d'Epernay 25 dossiers qui ont été engagés pour un montant de subvention de 390 137 €, 3 dossiers pour la CC GVM pour un montant de subvention de 39 699€ et 11 dossiers pour la CC PDC pour un montant de subvention de 121 814€. Soit un total de 39 dossiers pour 551 650€.

ANNEXE 3

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Contrat de Plan Etat-Région	A venir	
Action Cœur de Ville	2018	Epernay
Opération de Revitalisation des Territoires	Décembre 2020	CCGVM
Petites Villes de Demain	Février 2021	EAC
Petites Villes de Demain		CCPC
Territoires d'Industrie		EAC - CCGVM - CCPC
Contrat de Ville et de cohésion urbaine	Mars 2020	EAC
France Services		CCPC
France Services	Décembre 2020	EAC - Ville d'Epernay
France Mobilités	Juillet 2019	CCGVM
Programme SARE	Janvier 2021	PETR
PCAET		EAC
OPAH -RU	Mars 2020	EAC - Ville d'Epernay
Pacte Offensive Croissance Emploi	En cours	EAC - CCGVM - CCPC

ANNEXE 4 :
source PETR Pays d'Epernay, Terres de Champagne

Atouts	Faiblesses
DEMOGRAPHIE ET HABITAT	<p>Un solde naturel à l'équilibre signe du renouvellement de la population installée</p> <p>Une attractivité auprès des seniors (75 et +) selon l'étude INSEE sur les migrations résidentielles commandée en 2012</p> <p>Un cadre de vie remarquable et reconnu (inscription à l'UNESCO) avec un bâti ancien à forte valeur patrimoniale.</p> <p>La mise œuvre de dispositifs et outils pour lutter contre le mal-logement : OPAH RU, OPAH généraliste, PLH, Petites villes de demain (...)</p> <p>Une volonté de promouvoir la rénovation énergétique avec des moyens fléchés : la Maison de l'Habitat</p>
	<p>Un solde migratoire négatif mettant en lumière un déficit des entrées sur le territoire et un manque d'attractivité résidentielle</p> <p>Une dispersion des dynamiques de peuplement – les centralités décroissent alors que de petites communes rurales gagnent des habitants</p> <p>Un déficit chez les 15-24 ans qui quittent le territoire pour la poursuite de leurs études et/ou le 1^{er} emploi</p> <p>Une tendance au vieillissement de la population, conforme à la tendance nationale (papy boom et baisse de la natalité) mais accentuée par des facteurs internes : sur-représentation des + 45 ans et un exode des 15-24 ans</p> <p>Une vacance structurelle importante qui continue d'augmenter et spatialisée avec une frange Nord-Est plus fragile</p> <p>Une sous-occupation des logements, avec une majorité de grand logement (50% des maisons ont 5 pièces et +)</p> <p>Vulnérabilité énergétique potentielle, sur le Sud-Ouest notamment avec une forte représentation de bâti ancien et la présence importante de systèmes de chauffage au fioul</p> <p>Une sous-occupation des logements due à un attachement au domicile familial</p> <p>Une offre locative en concurrence : - Pour le secteur privé, avec l'offre à</p>

		<p>courte durée à destination des touristes</p> <p>- Pour le secteur public, avec l'acquisition et les dispositifs d'encouragement à l'achat des logements HLM (Elan)</p>
		<p>Des disponibilités et un coût du foncier impactés par l'AOC Champagne</p>
		<p>Des îlots de pauvreté et des disparités sociales, notamment sur Epernay et Magenta (QPV)</p>
		<p>Hétérogénéité des politiques et stratégies en matière d'habitat sur l'ensemble du territoire</p>
Opportunités	Menaces	
<p>Un engouement nouveau pour les territoires ruraux avec une exode urbaine en cours pour les territoires ruraux proches des grandes agglomérations. Signal faible observé depuis quelques années et qui tend à s'intensifier avec les évènements récents (COVID...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⦿ « Vivre à la campagne » : Epernay proche de Paris et Reims <p>Des changements de comportements avec l'apparition de nouveaux modes d'habiter (collocation, habitat partagé, tiny-house, maison autonome ou sans empreinte...) qui s'ils sont pris en compte dans l'offre nouvelle pourraient permettre au territoire de se différencier</p> <ul style="list-style-type: none"> ⦿ Urbanisme et Habitat : permettre l'éclosion des projets d'habitat alternatifs <p>La préservation d'un cadre de vie remarquable et du patrimoine bâti Champenois</p>	<p>Un solde naturel qui continue à décroître entraînant un accroissement du vieillissement sur notre territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ⦿ De nouveaux besoins émergent (adaptabilité des logements, besoins en transport, accès à l'offre de soins...) <p>Les territoires ruraux perçus comme des territoires « en déclin » « avec des difficultés socio-économiques » (Familles Rurales, enquête « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie », op. cit.)</p> <p>Un parc de plus en plus vétusté qui laisse voir un territoire à l'abandon</p> <p>Des politiques et stratégies différentes selon les territoires qui créeraient une distorsion de l'offre en matière de logement : taux de subvention, types d'aides, outils coercitifs...</p> <p>Un aménagement d'opportunisme sans réelle stratégie ou politique en matière</p>	

		<p>d'habitat qui mènerait à un repli communal dans une volonté de « chacun son lotissement »</p> <p>Une offre en logement déconnectée des besoins et aspirations des habitants rendant le parcours résidentiel impossible sur le territoire</p> <p>≤ un frein à la mobilité/rotation au sein du parc et donc à l'attractivité</p>
--	--	---

ECONOMIE ET EMPLOIS	Atouts	Faiblesses
	<p>Un territoire économiquement en bonne santé, avec un marché de l'emploi qui résiste et un fort taux d'activité et de concentration</p> <p>Des travailleurs qui viennent des territoires limitrophes</p> <p>≤ Attractivité du bassin d'emploi</p> <p>Un territoire agricole et industriel avec le monopole du Champagne</p> <p>Une activité supportée essentiellement par des TPE : meilleure résilience face aux crises</p> <p>Une offre de services et commerces de proximité bien représentée sur le territoire et qui suit la répartition de la population (pôles de proximité)</p> <p>Le développement de l'œnotourisme qui a structuré et l'offre touristique globale du territoire (hôtels, restaurants...)</p>	<p>Un taux de chômage plus important chez les - 25 ans : difficulté à s'insérer sur le marché du travail</p> <p>Des jeunes qui quittent le territoire pour poursuivre leurs études</p> <p>La recherche de profils de plus en plus spécifiques et qualifiés face à une population locale peu diplômée</p> <p>Un manque de diversification avec une très forte représentation de l'industrie et de l'agriculture au profit des autres secteurs et notamment des TIC ou de la recherche sous représentées (création d'entreprises + CSP)</p> <p>Une offre de commerces et services intermédiaire et supérieure qui souffre de la concurrence et de la proximité des grands pôles : Reims, Châlons-en-Champagne et Château-Thierry</p> <p>Un manque de diversification et une économie productive très dépendante des flux mondiaux</p> <p>Des inégalités salariales entre</p>

		<p>hommes et femmes (tendance nationale)</p> <p>Des filières en tension (industrie, hôtellerie-restauration, bâtiment) et les difficultés endémiques de recrutement pointées par les entreprises locales.</p>
	<p>Opportunités</p> <p>« L'art de vivre Champenois. » : les paysages, le cadre de vie, les savoir-faire, le luxe, les personnalités = le Champagne vecteur d'une image bien au-delà du produit en lui-même.</p> <p>Le label « Territoire d'industrie » pour accompagner et répondre aux besoins de notre bassin industriel porteur de l'économie locale et développer l'attractivité économique du Pays d'Epernay</p> <p>Une gamme intermédiaire de commerces et services à consolider et structurer pour asseoir Epernay comme pôle intermédiaire</p> <p>Maintenir et développer des filières propres à l'effervescence et à l'industrie du Champagne : favoriser la rencontre entre offre et demande et la montée en compétence des populations locales</p> <p>Diversifier notre économie via des politiques publiques fortes : soutien à la rénovation énergétique (construction), soutien à l'émergence de l'économie sociale et solidaire (ESS) ...</p>	<p>Menaces</p> <p>Une économie productive dépendante des flux et échanges mondiaux et peu résiliente en cas de crise (COVID...)</p> <p>Montée en puissance des « vins effervescents » dans le Monde</p> <p>Être un bassin d'emplois uniquement avec des travailleurs qui ne vivent pas sur le territoire : augmentation des déplacements pendulaires.</p> <p>Voir les services et commerces de la gamme intermédiaire peu à peu absorbés par Reims et Châlons-en-Champagne dans un contexte croissant de mise en concurrence des territoires</p>

	<p>Atouts</p> <p>Un territoire organisé en « T » et une armature urbaine polarisée autour d'Epernay et le pôle urbain central (force centrifuge) et des pôles</p>	<p>Faiblesses</p> <p>Un territoire rural avec des zones à très faible densité de population et de fortes disparités entre le Nord et</p>
--	--	---

AMENAGEMENT ET ORGANISATION	<p>secondaires qui animent et sont des relais de développement pour le territoire</p> <p>Un territoire au cœur d'un réseau d'agglomérations : le Triangle Marnais</p> <p>Un territoire aux portes de l'Ile de France et à proximité de Paris</p>	<p>le Sud</p> <p>Une dispersion des dynamiques de peuplement - les centralités décroissent alors que de petites communes rurales gagnent des habitants</p> <p>Des disponibilités et un coût du foncier impactés par l'AOC Champagne</p> <p>Des contraintes spatiales qui se concentrent sur la Vallée de la Marne (vigne, risque naturel et industriels) axe le plus attractif et avec les plus fortes concentrations de populations et activités</p> <p>Un territoire à proximité des grandes infrastructures (ferroviaire et routière) mais pas directement desservi</p>
	Opportunités	Menaces
	<p>Un développement organisé et durable pour une accessibilité facilité (commerces, services et équipements) et des paysages préservés et valorisés</p> <p>S'insérer dans le réseau métropolitain via la création de réciprocités entre les grandes aires urbaines : Reims, Châlons-en-Champagne et Epernay</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Donner corps au « Triangle Marnais » ➢ Implémenter le PAT de la Montagne de Reims <p>Faciliter l'accessibilité globale du territoire en renforçant les connexions (ferroviaires et routières)</p>	<p>Un aménagement d'opportunisme, sans réelle stratégie, qui mènerait à un repli communal dans une volonté de « chacun son lotissement » et à une dispersion de la population fragilisant la structuration du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Un urbanisme consommateur d'espace et un accroissement des besoins en déplacements <p>Une dégradation du paysage via des aménagements urbains peu qualitatifs</p> <p>=> Détérioration du cadre de vie et de la perception des paysages</p>

MOBILITE ET DEPLACEMENTS	Atouts	Faiblesses
	Une accessibilité globale du territoire satisfaisante	Une disparité d'accessibilité entre le Nord et le Sud du territoire (tps de trajet).
	Un réseau de transports en commun organisé en étoile au départ d'Epernay	L'omniprésence de l'usage individuel de la voiture dans les déplacements, qui entraîne des problèmes de congestion de trafic, ainsi qu'un coût personnel et environnemental élevé
	Une fréquentation de la gare d'Epernay en hausse : +11% en 2019 par rapport à 2018	
	Le renforcement et la structuration en pôle multimodal de la Gare d'Epernay	Un secteur des transports encore très consommateur d'énergie fossile, qui rend le territoire dépendant.
	Une offre en aires de co-voiturage réfléchie et construite sur l'ensemble du territoire	Pas d'homogénéisation entre les territoires sur les opérateurs de la mobilités (BE, gestionnaires)
	L'émergence de nouvelles initiatives sur les pôles principaux pour faciliter les mobilités moins polluantes de tous (autopartage, bornes électriques, station GNV...)	La fin du contrat de « l'ambassadrice.eur mobilité »
	La volonté d'exemplarité en développant des flottes de véhicules moins polluantes	Le manque « d'animations » autour de la vélo-route : points d'étape, haltes, location de vélos ?
	La vélo-route : un axe cyclable structurant	
Opportunités		Menaces
Etre un territoire d'innovation et renforcer notre visibilité vers l'extérieur		Les mobilités un accélérateur de précarité <ul style="list-style-type: none"> » Territoires ruraux et mobilité : le champ de l'innovation
Etre plus attractif et lever un frein à l'installation en milieu rural		<ul style="list-style-type: none"> » une fracture socio-économique et un facteur d'isolement
« Aux yeux des Français, l'installation de nouveaux habitants en milieu rural		<ul style="list-style-type: none"> Le vieillissement de la population et la perte de mobilité » les alternatives à l'usage de la voiture individuelle ?

	<p>est avant tout conditionnée par la présence de services publics (70% des citations), suivie d'une offre d'emplois et de transports suffisante (62% et 54% des citations). » étude de Familles Rurales</p> <p>Le développement du télétravail pour limiter le nombre de trajets quotidiens</p>	
--	--	--

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Atouts	Faiblesses
	<p>Le PNR de la Montagne de Reims et nombreux espaces classés (ZNIEFF, Natura 2000) : signe de la valeur écologique et du caractère remarquable de notre territoire</p> <p>Une inscription à l'UNESCO « Coteaux, caves et Maisons de Champagne » : reconnaissance de la valeur paysagère de nos espaces naturels et agricoles et patrimoniale du bâti champenois</p> <p>Le développement de la viticulture durable : ménager et respecter nos sols, limiter les effluents vinicoles</p> <p>Le développement des énergies vertes – notamment solaire</p> <p>La mise en œuvre d'une politique de développement durable et d'outils réglementaires sur l'agglomération : PCAET, Agenda 21, Semaine du Développement Durable...</p>	<p>Des espaces naturels sous pression face à des espaces agricoles à forte valeur (AOC Champagne) et des besoins en urbanisation croissants</p> <p>Des contraintes spatiales qui se concentrent sur la Vallée de la Marne (vigne, risque naturel et industriels) axe le plus attractif et avec les plus fortes concentrations de population et activités</p> <p>La difficulté pour une territoire viticole d'être exemplaire sur le volet environnemental (perception)</p> <p>Le classement à l'UNESCO et l'aire de co-visibilité = un frein pour le développement de l'énergie éolienne</p>
	Opportunités	Menaces
	<p>Préserver les terres agricoles et travailler à la reconnaissance de leur valeur écologique et de leur rôle dans notre écosystème</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Des espaces agricoles ET naturels à valeur écologique et économique 	<p>Une inscription à l'UNESCO qui vaut engagement = une obligation à agir</p> <p>Continuer dans un monde pétrolier : une ressource épuisable, dépendance aux coûts et courts mondiaux et principalement localisée dans des zones sous</p>

	<p>Développer des énergies vertes et leur mode de gestion</p> <p>► la mainmise sur une énergie verte et locale</p> <p>Reconnaitre et valoriser les aménités vertes : bonus écologique et compensations financières (proposition Agenda Rural)</p>	<p>tension géopolitique</p> <p>Accélération du dérèglement et réchauffement climatique</p> <p>Perte de la biodiversité et effondrement de notre écosystème</p>
--	---	--

PROXIMITE ET CADRE DE VIE	Atouts	Faiblesses
	Une gamme de proximité bien représentée et qui suit la répartition de la population	La fin des dispositifs de type ORAC
	Un grand nombre d'associations sportives et de promotion qui animent le territoire	Une offre intermédiaire et supérieure qui souffrent de la concurrence et de la proximité des grands pôles : Reims, Châlons-en-Champagne et Château-Thierry
	Le développement des Maison France Service sur les pôles secondaires du territoire	Peu de données disponibles sur les taux de fréquentation et la saturation des services et équipement : besoin de caractériser l'offre du territoire et l'évasion
	Un diagnostic en cours sur les pratiques et initiatives en lien avec le numérique par la CA d'Epernay (Cœur de ville/Banque des territoires)	Une offre culturelle qui repose exclusivement sur l'animation de lieux « publics » par des prestataires privés : théâtre, cinéma, Millesium et MJCI
	Des initiatives connues via le réseau des médiathèques (imprimante 3D, jeux...) pour toucher le grand-public aux usages du numérique	Un déploiement de la 4G et de la Fibre « pas assez rapide » (perception)
	Une reconnaissance d'Epernay, ville numérique (@@@@@)	
	Des espaces de coworking : Pep's in Champagne, ZAM, Dormans Coworking	
	Une volonté de travailler sur les Tiers-Lieux (AAP en cours)	
	Une volonté de diversifier et d'ancrer notre économie (PAT, CLS, stratégie	

	<p>commerciale) pour développer la sphère présente et des emplois non délocalisables</p>	
	<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p>
	<p>Organiser notre bassin commercial et artisanal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une gamme de proximité à préserver et à renforcer dans une logique de « panier de biens » - Une gamme intermédiaire à consolider et structurer pour asseoir Epernay comme pôle intermédiaire : limiter l'évasion des consommateurs et usagers - Une recherche de complémentarité sur la gamme supérieure avec Reims et Châlons-en-Champagne : se différencier pour exister <p>La démocratisation du télétravail : un territoire de vie différent du lieu de travail. Travailler en ville et dans les pôles « décisionnels » mais vivre à la campagne (proximité à l'Île de France et Reims)</p> <p>Le numérique une réponse au manque de poids démographique du territoire : service en ligne, « numérisation de la culture »</p>	<p>Des actifs vieillissants, ce qui pose la question des reprises/successions et qui à long terme menace la répartition de notre offre (santé, commerces)</p> <p>Un vieillissement de la population qui génère une augmentation des besoins et la saturation de certains types de soins/services</p> <p>Le vieillissement de la population face au « tout numérique » = quelle compatibilité ?</p> <p>La fermeture physique de certains services qui animent notre territoire avec la dématérialisation</p>

ANNEXE 5

Chaque **projet prioritaire** fait l'objet d'une « **fiche projet** » - (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022)	Orientations stratégiques
Maison de l'Habitat collectivités	PETR	Relance	1.2
Maison de l'Habitat particuliers	PETR	Relance	1.2
Mise en œuvre d'une politique locale et concertée sur la santé	PETR	Relance	4.1
Refonte des sites internet du Pays d'Epernay, du SCoT et de la Maison de l'Habitat	PETR	Relance	3.2
Fonds d'aide tourisme insolite	PETR + 3 CA/CC	Relance	2.1
Etude pré- opérationnelle OPAH	PETR + 2 CC	Relance	2.2
Mise en œuvre d'une OPAH	CCPC+CCGVM	Relance	2.2
Achat d'une nouvelle billettique innovante	EAC + CCGVM	Relance	3.1
Etudes potentiel ENR - patrimoine communautaire	EAC	Relance	1.2
Schéma Directeur du Réemploi	EAC	Relance	1.1
SEM ENR+R	EAC	Relance	1.3
Aménagement du site de la Crayère Vert Toulon	EAC	Relance	2.1
E billetterie espaces aquatiques Bulleo Neptune	EAC	Relance	3.3
Hôtel communauté : isolation toiture et panneaux solaires	EAC	Relance	3.3
Bornes de recharge électrique	EAC	Relance	1.2
Millesium Billetterie + accessibilité	EAC	Relance	3.2
Solarisation CTT	EAC	Relance	1.2
RPI Mesnil s/Oger BEPOS	EAC	Relance	3.3
Rénovation traitement thermique et climatisation ; isolant couverture maternelle les Sources	EAC	Relance	1.2
Construction d'un pôle déchets Ressourcerie Déchetterie	EAC	Relance	3.3
Construction d'une maison de l'eau	EAC	Relance	3.3
OPAH/OPAH-RU multisites et ORT	EAC	Relance	2.2
Observation fréquentation touristique équipements plein air	EAC	Relance	2.1
Schéma d'implantation des aires de camping-car	EAC	Relance	2.1
Interconnexion boucles cyclo véloroute/voie verte	EAC	Relance	3.1
Achat de 2 bus micro hybrides	EAC	Relance	3.1
Recrutement d'un apprenti pour la politique Ambition Climat 2025	EAC	Relance	1.1
Remise en conformité du réservoir d'eau potable de Morangis	EAC	Relance	1.3
Open data et plateforme Ambition Climat 2025	EAC	Relance	3.2
Création bassin tamponnement de 250m3 et redimensionnement du poste de refoulement de la Goësse	EAC	Relance	1.3
Sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	EAC	Relance	1.3
Création réseau pseudo unitaire sur diverses rues Cramant	EAC	Relance	1.3
Raccordement effluents eaux usées de Bergères les Vertus sur système assainissement de Vertus Blancs-Coteaux	EAC	Relance	1.3
Reconstruction de la station d'épuration Athis	EAC	Relance	1.3
Reconstruction de la station d'épuration Vert Toulon	EAC	Relance	1.3
Création d'un bassin de dépollution ZAC des Docks	EAC	Relance	1.3
Mise en place d'un service de location de vélos	EAC	Relance	3.1
Création d'un service d'autopartage sur plusieurs sites	EAC	Relance	3.1
Refonte des sites internet de la Ville d'Epernay et d'Epernay Agglo Champagne	EAC	Relance	3.2

Construction d'un bâtiment d'exploitation pour les services techniques	CCPC	Relance	3.2
Construction d'un bâtiment pour installation des bureaux des services techniques	CCPC	Relance	3.2
Réhabilitation des réseaux d'assainissement rue de Montbayen et création de réseau chemin des Philipettes	CCPC	Relance	1.3
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de La Neuville-aux-Larris.	CCPC	Relance	1.3
Réhabilitation de la déchetterie de Trélou-sur-Marne.	CCPC	Relance	1.3
Réhabilitation de la station de Saint Martin d'Ablois	CCPC	Relance	1.3
Reconstruction de la station d'épuration de la Neuville-aux-Larris.	CCPC	Relance	1.3
Abandon de plusieurs anciennes ressources en eau potable	CCPC	Relance	1.3
Etude d'aire d'alimentation de captage sur les ressources	CCPC	Relance	1.3
Reconstruction de la station d'épuration de Dormans	CCPC	Relance	1.3
ORT - CCGVM	CCGVM	Relance	3.4
Eglise Ambonnay	CCGVM	Relance	2.1
Bus Micro-hybride TERRITOIRE CCGVM	CCGVM	Relance	3.1
Verdissement flotte auto CC	CCGVM	Relance	3.1
Remplacement BF par LEDS TERRITOIRE CCGVM	CCGVM	Relance	1.2
STEP de Tours sur Marne	CCGVM	Relance	1.3
Modernisation et sécurisation Déchetteries TERRITOIRE CCGVM	CCGVM	Relance	3.3
Extension ZAC Côte des Noirs Tours sur Marne	CCGVM	Relance	2.1
Extension aire de camping-cars de St Imoges et déploiement du WIFI territorial	CCGVM	Relance	2.1
Site touristique de Mareuil s/Aÿ - Aménagement Halte Nautique et aire de camping-cars	CCGVM	Relance	2.1
ZAM création de tiers lieux AY CHAMPAGNE	CCGVM	Relance	2.1
Mise à disposition de tablettes numériques auprès de la population	CIAS Aÿ-Champagne	Relance	3.2
Crèche Crayère	CCAS d'Epernay	Relance	3.3
Bâtiments énergivores- Divers lieux	Commune : EPERNAY	Relance	1.2
Friche berges de marne	Commune : EPERNAY	Relance	1.1
Coulée Verte	Commune : EPERNAY	Relance	1.4
Halle Saint Thibault	Commune : EPERNAY	Relance	3.4
MAISON DES PROJETS	Commune : EPERNAY	Relance	3.3
MOBILITE DOUCE	Commune : EPERNAY	Relance	3.1
MOBILITE ELECTRIQUE	Commune : EPERNAY	Relance	3.1
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	Commune : EPERNAY	Relance	1.2
PARKING ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE	Commune : EPERNAY	Relance	1.1
JARDIN ESPLANADE CHARLES DE GAULLE	Commune : EPERNAY	Relance	1.1
Réfection de la rue des Minimes	Commune : EPERNAY	Relance	3.1
WIFI centre social MPT et médiathèque Daniel Rondeau	Commune : EPERNAY	Relance	3.2
Conseiller Numérique	Commune :	Relance	3.2

	EPERNAY		
Développement des e-démarches administratives	Commune : EPERNAY	Relance	3.2
Gestion relation avec les usagers	Commune : EPERNAY	Relance	3.2
Rénovation du Foyer Rural	Commune : VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY	Relance	3.3
Réfection toiture mairie AMBONNAY	Commune : Ambonnay	Relance	1.2
Réfection toiture maison 29bd des Bermonts AMBONNAY	Commune : Ambonnay	Relance	1.2
Aménagement traverse communale RD37-RD19 et les voiries communales rues des Arpents, Boisseaux et d'Isse AMBONNAY	Commune : Ambonnay	Relance	4.0
Installation panneaux photovoltaïques salle socio-éducative St Eloi AMBONNAY	Commune : Ambonnay	Relance	1.2
Mise en place du télétravail et d'une sauvegarde informatique en mairie d'Ambonnay	Commune : Ambonnay	Relance	3.2
Installation vidéo surveillance AMBONNAY	Commune : Ambonnay	Relance	4.0
Travaux et accessibilité Ad'AP - salle communale AVENAY	Commune : Avenay Val d'Or	Relance	3.3
Révision PLU AVENAY	Commune : Avenay Val d'Or	Relance	3.3
Agrandissement columbarium AVENAY	Commune : Avenay Val d'Or	Relance	1.1
Aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux AY CHAMPAGNE	Commune : Aÿ-champagne	Relance	1.2
Réaménagement école maternelle centre AY	Commune : Aÿ-champagne	Relance	1.2
Renouvellement de tableaux numériques dans les écoles AY CHAMPAGNE	Commune : Aÿ-champagne	Relance	3.2
Achat de livres pour les 3 sites de bibliothèque AY CHAMPAGNE	Commune : Aÿ-champagne	Relance	2.1
Création d'un parc intergénérationnel avec liaison entre la voie verte et la véloroute AY CHAMPAGNE	Commune : Aÿ-champagne	Relance	1.4
Mise en place de vidéoprotection CHAMPIILLON	Commune : Champillon	Relance	4.0
Complexe socioculturel et sportif DIZY	Commune : Dizy	Relance	3.3
Socle numérique écoles élémentaires DIZY	Commune : Dizy	Relance	3.2
Travaux Grande Rue et route de Germaine - Allée des Tilleuls FONTAINE SUR AY	Commune : Fontaine sur Ay	Relance	1.4
Aire accueil Maison du Bûcheron "Forêt d'exception" GERMAINE	Commune : Germaine	Relance	1.4
Aménagement trottoirs route de Fismes HAUTVILLERS	Commune : Hautvillers	Relance	2.1

Aménagement paysager parc Pierre Cheval HAUTVILLERS	Commune : Hautvillers	Relance	2.1
Aménagement d'un columbarium MUTIGNY	Commune : Mutigny	Relance	1.1
Aménagement sécuritaire ruelle des Cahouriaux et chemin de Courton -trottoirs aux normes PMR NANTEUIL	Commune : Nanteuil la Forêt	Relance	3.3
Extension cimetière avec rénovation du mur d'enceinte NANTEUIL	Commune : Nanteuil la Forêt	Relance	3.3
Vidéoprotection TOURS SUR MARNE	Commune : Tours sur Marne	Relance	4.0
Rénovation mairie (fenêtres + perf énergétique) TOURS SUR MARNE	Commune : Tours sur Marne	Relance	1.2
La Neuville en Chaillois sécurisation de la traverse (passage piéton et aménagements de sécurité) VAL DE LIVRE	Commune : Val de Livre	Relance	3.3
Structuration filière connexe	Association : Club Entrepreneurs Champenois	Relance	2.1

NB : certains projets s'inscrivent pleinement dans le plan de la relance (2021-2022) et dans un programme pluriannuel (mobilité douce, photovoltaïques, mobilité électrique, la friche bergeres de Marne, ...) jusqu'en 2026.